N° BCE	0241.570.679
N° de service SPF SPSCAE	241
Email	recouvrement@firebru.brussels
Telephone	02/208.84.60
Horaire	de 9h à 12h
No. Client	**701124433**
Date de la facture	15.12.2025
Lieu d'émission de la facture	S.I.A.M.U Bruxelles Av. de l'Héliport, 11-15 B-1000 Bruxelles

Madame Shameem Shameem
Square Prince Léopold 45
1020 Bruxelles

Facture : 6000097163

Intervention d'aide médicale urgente du service d'ambulances

Données du patient		**Intervention**	
Madame Shameem Shameem		Date d'arrivée de l'ambulance	11.11.2025
Square Prince Léopold 45		N° d'intervention de la centrale d'urgence 112:	20253150134
1020 Bruxelles		Lieu d'intervention:	SQUARE PRINCE LÉOPOLD=PRINS LEOPOLDSQUA
Né le	28.11.1967	Hôpital de destination:	Centre Hospitalier Univ. (CHU) Brugmann
N° national	67.11.28-568.76	N° de fiche Ambureg:	25111112211806424101
N° de document	**90917741**		
03 / 03	**Ambulance / DOM-BE**		

Le patient ou son titulaire peut demander au représentant légal du service ambulancier l'accès aux données à caractère personnel et aux autres données de l'intervention ambulancière au cours de laquelle il y a eu contact avec le patient

Description	Valeur
1.PERS FORFAIT FORFAIT	73,62 EUR

Cette facture a été établie conformément à l'arrêté royal du 28 novembre 2018 relatif à la facturation dans le cadre d'une intervention d'aide médicale urgente par un service ambulancier.

Montant forfaitaire à charge du patient	Montant à charge de l'organisme assureur
73,62 EUR	**0,00 EUR**

Exempté de TVA conformément à l'art. 44, §1, 1° et 2° et §2, 2° du code de la TVA

Montant à payer	73,62 EUR
Iban	BE98 0910 1001 6893
BIC	GKCCBEBB
Bénéficiaire	S.I.A.M.U BRUXELLES
Communication	+++009/0917/74129+++
Date d'échéance	14.01.2026

La communication structurée doit être obligatoirement utilisée lors du paiement.
Facture conforme à l'AR du 28/11/2018

S.I.A.M.U BRUXELLES
Av. de l'Héliport, 11-15
B-1000 Bruxelles
BCE n° 0.241.570.679